



### Février 2013

Mercredi 6/2	Généalogie Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Lundi 11/2	Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mardi 12/2	Conférence (voir encadré en page 2)	20h00	
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 13/2	Dépannage, recherches,	local adh	17h30
	Jo Duc		
Jeudi 14/2	Relevés dépouillements	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis		
Mercredi 20/2	Paleo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 27/2	permanence rencontre	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres		
Jeudi 28/2	Visite des Archives Départementales		

### Mars 2013

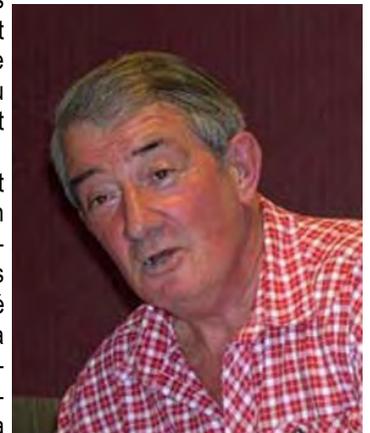
Mercredi 6/3	Généalogie Informatique	local adh	17h30
	Serge Michel		
Jeudi 8/3	Visite des Archives Communales Saint Jean		
Lundi 11/3	Débutants	local adh	17h30
	Jo Duc		
Mardi 12/3	« Mont l'Evêque 1908 »	Salle Polyvalente	20h00
	Pierre Blazy		
Mercredi 13/3	Dépannage, recherches,	local adh	17h30
	Jo Duc		
Jeudi 14/3	Relevés dépouillements	local adh	16h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan, Nicole Sambuis		
Mercredi 20/3	Paleo lecture d'actes	local adh	17h30
	Jean Marc Dufreney		
Mercredi 27/3	permanence rencontre	local tous	17h30
	Jean Marc Dufreney et d'autres		

### Nécrologie

Jean-Claude Magnin nous a quittés.

Né le 8 avril 1944 à saint Michel de Maurienne, septième enfant d'une famille de huit, il est le fils de François dont la famille est originaire de la vallée d'or ( lire Valloire : Vallis Aurea) et de Marie-Adèle Assier, originaire des Grandes Seignièrès, commune de Saint Martin d'Arc. L'ascendance de sa mère venait de Beaune, au dessus de St Michel, au début du 19eme siècle.

Après l'école primaire de St Michel, le lycée Vaugelas et son service militaire au 13ème bataillon de Chasseurs Alpains Jean Claude entre à l'université d'Histoire de Lyon de 1966 à 1971. Il occupera successivement des postes au Lycée Ampère à Lyon, au collège de la zup de Sens(89), au Lycée



Jacques Brel de Vénissieux.

**Jean Claude Magnin**

Agrégé en 1988 il va enseigner au lycée Blaise Pascal de Charbonnières.

En parallèle à son activité d'enseignant, il s'intéresse au patrimoine du pays de ses ancêtres paternels : Valloire ; en 1983 il réalise avec Jacky Martin, dans le cadre de la commission culturelle de l'Association d'éducation populaire le livre « il était une fois la demeure » qui retrace la cohabitation hommes et bêtes dans les fermes des vallées de la Valloirette et de la Neuvachette et organise l'exposition correspondante. En 2003, avec l'approche de la retraite, il s'intéresse de plus en plus à la vie du pays de ses ancêtres et s'intègre dans l'équipe fondatrice de Valloire Patrimoine et Culture.

Il en sera vice président de 2003 à 2009 et s'investira avec toute l'équipe, dans la réalisation du spectacle et de la plaquette des « 100 ans de ski à Valloire ».

Dans le cadre de Maurienne Généalogie il nous présentera trois conférences :

-L'identité savoyarde le 3 janvier 2005.

-L'émigration Mauriennaise au Canada le 7 février 2005.

-Les origines de la loi de 1905 sur la séparation de l'église et de l'état le 6 mars 2006.

En 2006 il effectue la formation des Guides du Patrimoine des Pays de Savoie à Conflans et obtient le diplôme de guide G P P S.

En 2007 il récidive en passant le diplôme de Guide des Pays d'art et d'histoire pour le compte de la FACIM.

En 2007 également au sein de l'Association « Rapin du Monde Valloire » il participe en tant que vice président, aux côtés de Dominique Levet à l'organisation généalogique éponyme ; ceci en partenariat avec Maurienne Généalogie et Valloire Patrimoine et Culture.

*L'Assemblée Générale de Maurienne Généalogie*

*aura lieu le*

***Samedi 20 Avril 2013***

*À 18 heures*

*à la Salle Polyvalente de Villargondran*

*Elle sera suivie, comme c'est la coutume d'un apéritif*

*et d'un repas amical*

*Un prochain numéro de MG Infos vous donnera les précisions nécessaires.*

***Réservez votre soirée du 20 avril!***

Comme vous pouvez le voir Jean-Claude était passionné par l'histoire de notre vallée et il s'y est investi mais il n'a hélas pas pu terminer.

A son épouse, à ses enfants, à ses petits enfants, Maurienne Généalogie présente ses sincères condoléances.

André Grange

## Cotisations 2013

Dans le dernier numéro de MG Infos, nous vous informions brièvement de ce que les cotisations étaient bientôt renouvelables et que Marie Françoise attendait vos chèques. Ce « bientôt » est arrivé et c'est avec force et conviction que nous lançons cet « appel au peuple ». L'argent, c'est bien connu, est le nerf de la guerre, mais on n'a jamais vu de pacifistes le refuser!

Alors à vos chèquiers et stylos-bille, les pacifistes vous seront reconnaissants.

Plusieurs tarifs:

Individuel bulletin par internet	20€
Individuel bulletin par poste:	25€
Couple	30€
Revue du Généalogie et Histoire	13€

Une seule adresse:

Marie Françoise BERTHET  
Immeuble « Les Mélèzes »  
101 Rue de Roche Noire  
73300 Saint Jean de Maurienne

## Archives diocésaines

La deuxième journée de visite aux archives diocésaines s'est déroulée le mercredi 2 janvier pour une visite très complète de ce service.



Sous la conduite d'Yvan Caporizzo, responsable des archives, nous avons pu découvrir toutes les richesses contenues dans les nombreuses salles de la Maison Diocésaine: manuscrits anciens, bréviaires « enchaînés » (ils étaient tellement précieux, ils coûtaient tellement cher –entièrement

manuscrits, d'un format d'environ 60x40 cm, il fallait parfois cinq ans pour les rédiger– qu'on les scellait au mur pour qu'ils ne disparaissent pas!), bibliothèque aux innombrables volumes, de quoi remplir des yeux émerveillés. A leur échelle, les archives diocésaines de Saint Jean soutiennent la comparaison avec les archives d'état de Turin.

Visite enrichissante, sous la houlette d'un guide érudit et disponible. On reviendra!



*Le Breviaire enchaîné*

Pierre Blazy.

## Conférence du 12 février 2013

« **Quelles sources pour nos généalogies, où les chercher, pour y trouver quoi?** » (2ème partie) par Jean Marc Dufreney, mardi 12 février 2013 à 20 heures, Salle Polyvalente de Villargondran.

Dans cette deuxième partie, nous aborderons ce qui relève des archives fiscales et notariales. Pour chaque thème, nous détaillerons les types de documents, leur évolution dans le temps et dans l'espace (France et Savoie), leur apport potentiel pour nos recherches. Découverte pour les nouveaux, rappel pour les anciens, cette communication fera à coup sûr grimper vos arbres jusqu'au ciel.

Dans le prolongement des conférences « les sources généalogiques », Maurienne Généalogie, première association française à avoir entièrement numérisé son état civil et à ce jour unique structure généalogique dédiée à une vallée alpine, vous invite à une sortie-recherche aux Archives Départementales de la Savoie le jeudi 28 février, en co-voiturage au départ de Saint Jean. Une réunion préparatoire sera organisée pour explorer les inventaires et réserver en ligne pour chaque participant les documents les intéressants pour consultation sur place. Date de la réunion et précisions vous seront fournies lors de la conférence du 12 février. D'ores et déjà, il est possible de faire part de votre volonté de participer auprès de: [Jean-marc.dufreney@laposte.net](mailto:Jean-marc.dufreney@laposte.net)

Les adhérents extérieurs à la Maurienne seront bien entendu les bienvenus, Savoyards ou Rhône-alpins.

Jean Marc Dufreney.

## Quand les Savoyards bâtissaient des châteaux en Espagne.....

Au début novembre 1767, l'Intendant de Maurienne Matton de Be-nevel envoie un message alarmiste à ses supérieurs. Il vient d'être informé que des recruteurs font miroiter une émigration en Espagne. Des offres alléchantes sont faites pour aller s'installer dans ce pays de cocagne et mettre en valeur des terres agricoles. Des familles ont déjà quitté plusieurs villages dans la région d'Epière et de Saint Pierre de Belleville. L'Intendant Général de « justice, police et finance » Joseph Capris, comte de Castellamont, commence par le rassurer dès le 21 novembre: le nombre des migrants serait très faible. Il l'invite cependant à faire une enquête pour rechercher l'ex-



*Sète au 19ème siècle*  
plication de ces départs.

Entre temps, la situation est devenue critique en basse Maurienne, les départs sont de plus en plus nombreux. Matton souhaite recevoir des instructions pour agir et contrer les offres publicitaires pour l'Espagne. Les imprimés des recruteurs, rédigés d'abord en espagnol et

Numéro 178 janvier 2013

en allemand, le sont maintenant en français et sont distribués par des commerçants et les voituriers mauriennais de retour de Lyon. Ils reçoivent évidemment une rétribution pour ce petit travail. Ces réclames vantent les avantages d'une installation dans la région de Grenade, « *contrée la plus fertile et la plus agréable de toute l'Espagne* ». Des familles entières, avec parfois jusqu'à huit enfants, abandonnent leurs habitations dans la région entre Epierre et la Chambre et se dirigent vers Lyon, point de départ des convois acheminés ensuite par coche d'eau jusqu'à Arles, avant l'embarquement à Marseille ou à Sète vers les ports espagnols de Malaga et d'Almeria. Des départs individuels sont aussi signalés, de jeunes filles et même de femmes mariées ayant abandonné leurs époux!

Ces départs ne sont pas une nouveauté pour la Savoie, non seulement en Faucigny, Maurienne et Tarentaise, mais aussi pour les villages élevés du Chablais et du Genevois. Depuis des siècles, l'émigration permettait de ramener un petit pécule améliorant la vie et aidant aussi à payer les tailles. La situation est maintenant différente: le départ des familles semble définitif, portant selon les propres termes de l'intendant général « *un coup irréparable à la Savoie* ».

L'Espagne semble être une destination relativement récente pour les Mauriennais.

En 1726, la « consigne des mâles de Valloire signale Jean Antoine Roche, « *absent depuis trente ans, habitant en Espagne à Corde (Cordoue?), Andalousie ne sachant s'il est mort ou en vie* ». Le re-



### Malaga

gistre paroissial de Bessans note à la date du 26 avril 1741 le décès de Jean Baptiste Tracq « *vulgo est l'espagne* », devant sans doute son surnom à un séjour dans ce pays. Ces départs de 1767 prouvent l'oubli du souvenir de l'occupation espagnole de la Savoie de 1742 à 1748 pendant la guerre de succession d'Autriche, qui avait entraîné pillages, viols et lourdes taxations de toutes les communautés. Le curé de Saint Martin de Belleville avait alors noté discrètement dans un registre : « *La nation espagnole, fort dévote, d'une main se frappe la poitrine et de l'autre dérobe* ».

### Des mesures officielles

Le Sénat de Savoie était célèbre pour sa lenteur. Un curé avait été condamné pour avoir dit en chaire: « *Ah, Jésus, que n'avez-vous pas été jugé par le Sénat de Savoie! De renvoi en renvoi vous ne seriez pas encore mort sur la croix!* ». La preuve de l'urgence de la situation se trouve dans la publication, dès le 9 décembre 1767, d'un arrêt « *portant défense aux habitants du duché de s'expatrier* ». Malgré les « *peines sévères* » annoncées, l'émigration continue car les « *manifestes* » publicitaires sont distribués ouvertement. Les autorités locales rédigent les certificats de bonne vie et mœurs nécessaires à l'installation en Espagne, les curés délivrent les extraits de baptême, car il faut être catholiques! Les transporteurs ne font aucune difficulté pour acheminer, de jour comme de nuit, les candidats au départ. La reprise en mains de la situation par les autorités civiles et religieuses intervient avec énergie. Syndics et secrétaires des communes sont chargés de faire arrêter les partants: le châtelain d'Epierre oblige une soixantaine de migrants à faire demi-tour. Il

va certainement se vanter de son action dont le résultat est très provisoire: tous seront à Lyon à la fin du mois de décembre, malgré la surveillance renforcée des points de passage. Les curés reçoivent l'ordre de refuser la délivrance des extraits de baptême, avec parfois des conséquences pour les candidats au départ ayant déjà vendu leurs biens comme Rostaing, de Saint Martin la Porte. Il a essayé d'obtenir de l'évêché la légalisation d'un extrait de baptême. Il se retrouve en prison, au désespoir de son épouse, et n'en sortira qu'avec la caution de ses parents certifiant qu'il restera au village! Les enquêtes dans certaines communes ne donnent rien, les syndics affirmant qu'ils n'ont vu aucun recruteur. Ils suggèrent la suppression des droits dus aux seigneurs, ce qui permettrait aux cultivateurs d'acheter du terrain et donnerait de nouvelles recettes fiscales par les droits de mutations. Dans d'autres villages, les réponses



### Grenade

sont éloquentes. A Saint Pierre de Belleville, Michel Philippe s'en va « *parce que ses dettes dépassent ses avoirs* »; Pierre Sevesens, lui, préfère partir « *pour ne pas voir les siens aller frapper aux portes pour demander l'aumône* ». François Tissot, à Saint Georges d'Hurtières, semble prêt à accepter une subvention: « *Si on veut l'empêcher de s'expatrier, il faut lui donner de quoi vivre et on ne peut pas tenir les abeilles dans les rochers* ». A l'époque, les rendements de céréales sont faibles, cinq à six hectolitres de blé par hectare, soit trois ou quatre fois la semence, avec une jachère d'une année sur deux ou trois.



### La sierra nevada

#### Promesses et réalité

Le roi Charles III s'engage à cette époque dans la voie des réformes en Espagne et cherche à développer l'économie: construction d'un barrage près de Murcie, achèvement du canal d'Aragon et création d'un réseau routier reliant Madrid aux principales villes. Toute main d'œuvre doit être bienvenue!

Sous le titre « *Immense trésor ou bienfaits de Sa Majesté catholique* » (le roi d'Espagne Charles III), l'énumération des promesses a

dû faire rêver de nombreux agriculteurs démunis. Depuis leur village jusqu'au port de Sète, chacun recevait, pour chaque lieue de l'itinéraire, trois sols, sans aucune distinction pour l'âge: « *l'enfant d'un jour comme la personne de 65 ans* », avant le voyage maritime gratuit. Dès l'embarquement, ils seront nourris et conduits aux frais du roi jusqu'à leur nouvelle installation sur des terrains sains avec de l'eau en abondance. Les familles recevront des propriétés labourables, et de quoi planter vignes et arbres, sans oublier des pâturages dans les montagnes. Il sera distribué charrues, bêches, haches, de l'outillage pour les artisans et pour chaque ménage deux vaches, cinq brebis, une truie, des volailles et les semences pour la première année. Les terres seront attribuées à perpétuité tant qu'elles seront cultivées « en bons pères de famille ».

La réalité sera bien différente et quelques retours surviennent après les dures conditions de transport vers l'Espagne. Certains reviendront d'Almeria, s'étant échappés du convoi; d'autres sont rapatriés vers Sète avec « *passport à cause de maladie* ». Les chiffres officiels



### Cordoue

ciels fournis par l'intendant Matton indiquent 230 départs et 130 retours, donc un différentiel de cent Mauriennais. En fait, les chercheurs d'aujourd'hui estiment que cette émigration a dû concerner réellement entre 350 et 400 personnes.

Ces centaines de Mauriennais, venus de villages situés entre Saint Geooges d'Hurtières et Saint Martin la Porte, ont dû déchanter très vite, mais courageusement se sont intégrés dans la population, n'ayant aucune solution de retour. La mémoire populaire ne semble avoir gardé aucun souvenir de cette émigration. En 2010, une famille espagnole portant le nom de « *Balmot* » a interrogé les Archives Départementales de Savoie à ce sujet. Ses ancêtres, originaires de Bessans et Bonneval su Arc, auraient été chargés de coloniser une partie de la région de Murcie, pour sécuriser les routes. Ce nom de « *Balmot* » pourrait être une déformation de « *Balmot* », patronyme encore porté à Bonneval. Les lointains descendants de ces migrants nous apporteront peut-être des témoignages précieusement gardés dans les familles.

Texte emprunté à Francis Tracq, in *Généalogie et Histoire* n° 148, avec nos remerciements.

Pierre Blazy.

## Notre site Internet

Notre site internet [www.maurienne-genealogie.org](http://www.maurienne-genealogie.org) est vieillot et peu accueillant et donc peu visité. De plus le logiciel que nous utilisons est largement dépassé et ses fonctionnalités obsolètes et mal adaptées.

Aussi en attendant une meilleure solution (qui sera de trouver un serveur pour notre base de donnée et un logiciel plus convivial) nous hébergeons provisoirement et partiellement notre site sur le serveur de jimdo à l'adresse <http://maurgen.jimdo.com/>. Une page



### L'ancien site

dédiée à chaque activité sera mise à jour par le responsable de celle-ci (débutants, paléo, informatique, MG Info).

Pour ce qui concerne le dernier point (bulletin MG info), le document



### Page d'accueil du nouveau site

sera disponible en téléchargement avec mot de passe sur la page dédiée <http://maurgen.jimdo.com/maurienne-généalogie-info/>

Pour l'informatique, un soir par mois, a priori le premier mercredi mais la date est indiquée dans le bulletin d'info, je propose aux débutants d'être aidés dans l'utilisation des logiciels informatiques liés à la généalogie. Il peut s'agir des premiers pas ou de conseils sur Généatique ou bien l'utilisation d'Excel ou de Généabank ou tout autre besoin (dans la limite de mes compétences).

**Pour m'aider à cerner les besoins et à préparer la prochaine séance je propose d'ailleurs sur le site ( <http://maurgen.jimdo.com/informatique/> ) à ceux qui le souhaitent de remplir un formulaire en indiquant leurs coordonnées et les sujets qu'ils souhaitent aborder.**

Serge MICHEL

Notre site sera, pour l'instant, un peu rudimentaire, mais il s'étoffera au fil du temps et ce, très vite. A terme, il comprendra les bases de données de l'Association, accessibles aux adhérents seulement (il n'est pas question que n'importe qui vienne faire son marché dans nos bases, ce serait une insulte aux adhérents qui ont trimé pour assurer les dépouillements!).

## Visite

Vendredi 8 mars au matin, Maurienne Généalogie vous propose une visite des Archives Municipales de Saint Jean de Maurienne. Durée environ une heure, et même plutôt plus. Le nombre de places étant limité, il importe de contacter **au plus tôt** et uniquement par mail-Jean-Marc Dufreney à l'adresse [jean-marc.dufreney@laposte.net](mailto:jean-marc.dufreney@laposte.net). Précisions au prochain numéro.